

# LES ALÉAS MÉTÉOROLOGIQUES



Les chutes de neige, le verglas, les vents violents, les pluies intenses ou encore les orages et la canicule sont autant d'aléas météorologiques susceptibles de toucher l'agglomération.



Tempête de grêle, 9 juin 2010.  
Source : [www.lepays.fr](http://www.lepays.fr)



Neige sur le Pays de Montbéliard  
Source : <http://www.mes-loisirs-creatifs.com>

## Consignes de sécurité... AYEZ LES BONS REFLEXES !

### GRAND FROID

### NEIGE/ VERGLAS et TEMPETES

- Prévoir un éclairage de secours et faire une réserve d'eau potable.
- Limiter au maximum les déplacements et respecter les conditions de circulation et déviations mises en place.
- Prévoir un équipement minimum en cas d'attente prolongée dans la voiture.
- Débrancher les appareils électriques et les antennes de télévision.
- Ecouter la radio pour respecter les consignes.
- Se protéger des chutes et dégager la neige devant son domicile.
- N'intervenir en aucun cas sur les toitures.
- Ne jamais toucher les fils électriques et téléphoniques tombés au sol.

- Couvrir particulièrement les parties de son corps qui perdent de la chaleur : tête, cou, mains et pieds.
- Se couvrir le nez et la bouche avec un cache-nez pour respirer de l'air moins froid.
- Maintenir un certain niveau d'activités physiques tout en évitant les efforts importants. Les personnes à risques doivent limiter au maximum les activités extérieures.
- Eviter de sortir les bébés, même bien protégés.
- Chauffer son logement sans surchauffer et l'aérer une fois par jour.
- Faire vérifier les installations de chauffage.

Si vous devez absolument utiliser votre véhicule : préparer des couvertures, une trousse de secours, un téléphone portable chargé, une boisson chaude et de la nourriture.

Conseil d'usage de l'assurance automobile  
Porte à charge du Plan Particulier d'intervention

Demandes issues du

